

Clôture de la deuxième session ordinaire à l'Assemblée nationale

" Les 1000 feuilles des travaux "

Juste KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Le président de cette institution parlementaire, Guy Nzouba Ndama, tout en rendant un hommage aux défunts Luc Marat Abyla et Léon Mebiame Mba, décédés récemment, a tiré les enseignements des quatre mois de cette session dite budgétaire. Mettant notamment l'accent sur l'adoption de la loi de finances au compte de l'année 2016.

LA deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale (AN) s'est achevée, jeudi dernier, avec en toile de fond, l'hommage du président de la Chambre basse du parlement, Guy Nzouba Ndama, et de l'ensemble des membres de la représentation nationale à l'ancien Premier ministre, Léon

Mebiame, et au député de Lekoni-Lekori, Luc Marat-Abyla, décédés tous deux en décembre 2015. Une cérémonie rehaussée par les présences du Premier ministre, Pr Daniel Ona Ondo, les présidents des institutions constitutionnelles et les chefs des missions diplomatiques accrédités dans notre pays. Bien avant de décliner " les 1000 feuilles des travaux de la seconde session ordinaire de l'AN", l'élu du canton Lolo-Wagna a fait observer une minute de silence en " mémoire de ces deux illustres disparus qui auront marqué l'histoire de notre pays". Avant d'indiquer, dans un discours à forte connotation écologique, que les députés ont accompli leurs missions en auditionnant les membres du gouvernement, en adoptant un certain nombre de textes

tout en honorant leurs obligations internationales inhérentes à la diplomatie parlementaire. De fait, selon lui, il ressort qu'au terme de l'examen du Projet de loi de finances (PDLF) 2016, le budget de l'État a été arrêté à la somme de 2625 milliards 925 millions de nos francs. Soit une baisse de 25,2 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent. Bien qu'élaboré dans un contexte économique difficile, consécutif à la chute des cours du baril du pétrole, le PDLF 2016, a précisé Guy Nzouba Ndama, reste marqué par la volonté du gouvernement de poursuivre un ensemble de chantiers ayant des incidences majeures dans la vie des populations. Notamment le schéma directeur national des infrastructures, la réalisation des projets liés à l'organisation de la Coupe



Photo : Wilfried Mbinah

Les députés observant une minute de silence en mémoire de Léon Mebiame et Luc Marat-Abyla.

d'Afrique des nations (2017), la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie d'investissement humain du Gabon (SIHG), etc. Au titre des textes, a poursuivi l'orateur, les députés ont adopté quelques-uns autorisant notamment l'État à contracter un certain nombre d'emprunts auprès des organismes financiers internationaux. Des emprunts jouissant d'une forte présomption sociale, destinés à financer, entre autres, les travaux d'aménagement du bassin versant de Gué-Gué, le développement agricole, etc. Sur un tout autre plan, le président de l'AN s'est félicité de la qualité de la participation gabonaise aux assises de la 4e conférence

mondiale des présidents des parlements du 31 août au 2 septembre dernier, à New-York, au siège des Nations unies. En compagnie de la présidente du Sénat, il avait, à cette occasion, a-t-il mentionné, décliné la vision du Gabon en matière de développement durable. Faisant remarquer, au passage, que l'AN avait adopté et voté, le 13 mai 2014, un projet de loi portant orientation du développement durable en République gabonaise. S'appuyant sur le thème retenu lors de ce rendez-vous international, " La démocratie au service de la paix et du développement durable : construire un monde tel que le veut le peuple", Guy Nzouba Ndama s'est interrogé pour savoir ce que veu-

lent réellement les peuples ? En Afrique, a-t-il avancé, les peuples sont désabusés, désillusionnés par les décisions des hommes politiques. " Ils veulent vivre dans des havres de paix et non des brasiers permanents. ils ont besoin d'emplois, des hôpitaux, et des écoles. Ils rêvent de démocratie, bonne gouvernance, ils n'aspirent plus à être de simples spectateurs, ils veulent des résultats" a-t-il lancé, avant de se féliciter de la récente décision du président de la République d'engager notre pays dans la coalition internationale de lutte contre le terrorisme et de la visite, il y a peu, d'une délégation de l'Organisation internationale de la francophonie à Libreville.

...et au Sénat

Les sénateurs ont apprécié le projet de budget 2016

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

La deuxième session dite budgétaire qui s'est achevée, comme il est de tradition, le 31 décembre 2015, a abouti à l'adoption du projet de loi déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2016. D'autres autres textes ont été validés lors de cet exercice.

LA cérémonie de clôture de la deuxième session ordinaire du Sénat s'est tenue, jeudi dernier, au Palais Omar-Bongo Ondimba. Comme de tradition, le chef du gouvernement, Daniel Ona Ondo, et les présidents des corps constitués ont rehaussé de leur présence. Aux côtés de la présidente du Sénat, tous ont observé une minute de silence en mémoire des regrettés Léon Mebiame et Luc Marat-Abyla. Présidée par Lucie Milebou, la séance de clôture a donné lieu aux conclusions de l'examen et adoption des textes soumis à l'appréciation des sénateurs. Ainsi, au plan législatif, il s'est agi d'apprécier le projet de loi déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2016. Un texte qui, selon le président de l'institution, "traduit la ferme volonté du gouvernement de poursuivre les chantiers majeurs à fort impact sur la croissance, le développement et le bien-être des populations à travers la mise en œuvre du Plan stratégique Gabon émergent". Fort de cela, les prévisions des opérations budgétaires et de trésorerie ont été arrêtées en équilibre, en ressources et en charges à deux milles



Photo : DR

Une minute de silence en mémoire de Léon Mebiame et Luc Marat-Abyla.

six cent vingt-cinq milliards neuf cent millions (2.625,9). Un montant revu à la baisse contre celui de 2015 (2.651,1). En outre, le budget des dépenses quant à lui a été arrêté à deux mille cent cinquante-deux milliards deux cent millions (2.152,2), soit une baisse de 4% par rapport au budget rectificatif de 2015. A l'instar du budget de l'Etat, plusieurs autres volets financiers relatifs à la ratification des ordonnances d'emprunts ont été appréciés par les sénateurs. Entre autres, le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 21/PR/2015 autorisant l'Etat gabonais à contracter un emprunt de cent dix millions d'euros auprès de l'Agence française de développement (AFD) ; le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 0012/PR/2015 du 16 juillet 2015, autorisant le Gabon à contracter un emprunt d'un montant de quatre millions deux cent cinquante mille euros auprès du Fonds international du développement agricole (Fida), etc. Toute chose qui, explique Lucie Milebou, "est destiné

au financement de la nouvelle composante dénommée « infrastructures rurales », du programme de développement agricole et rural (PDRA)". Par ailleurs, en matière de diplomatie parlementaire, le Sénat gabonais a récemment abrité un séminaire sur la communication institutionnelle et parlementaire. Avec pour objectif, de promouvoir l'accès à l'information de l'Institution parlementaire, "souvent méconnue du public, en vue de rapprocher les élus des citoyens, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication", tel que l'a mentionné l'élue de Fougamou. Aussi, sur le plan international, le Sénat gabonais a pris part, entre autres, à la 10e réunion des femmes présidentes des parlements qui s'est tenue à New-York, au siège des Nations unies, les 29 et 30 août 2015. Tout comme il a participé à la 1ère session ordinaire du Parlement panafricain, organisée du 5 au 17 octobre 2015 à Midrand en Afrique du Sud, etc.

GRAND JEU CONCOURS L'UNION 40 ANS
LA LISTE DE TOUS LES GAGNANTS
1er Prix un Renault DUSTER
Et bien d'autres lots à gagner!

Conformément à l'article 6 du règlement du « Grand jeu concours 40 ans » de L'UNION et après retraitement des doublons, les gagnants faisant partie de la liste complémentaire suivante sont priés de se présenter au journal afin de retirer leur lot.

NOMS/PRÉNOMS	RANG	LOTS
ASSOUMOU Patricia	175	Un Best Seller + 1 Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
ANGA ONGAMBA Lahalla Théodrine	176	Une Edition de cuisine + 1 Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
TCHIPANDI GUIKABANGA Jaraul	177	Un Livre de poche + 1 Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
BETO B ESSONO ép. ONDO Rosilla Clara	178	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
LEFEVRE Marine	179	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
MOUGOULA Idriss Gatien	180	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
BINGANGA NKOGHE Brice Laurel-W.	181	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
BOULINGUI KOUMBA Carl Stéphane	182	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
ANOTHO REAL Mykh Michel	183	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
OBIANG BIYOGHO Guy Parfait	184	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
MASICKA MANFOUMBI Sabrina Karella	185	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
AKOGHE BOUKANGOU José Sacre Junior	186	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
NTOUTOUME ESSONO Fabien	187	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
EPOUTA Irénée Aimé	188	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
BONNY Jean-Jules Blondo	189	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
NONGOU MOUBAMBA Armelle Olga	190	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
OKAMBA Randy	191	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
MBOBE Félicien R.	192	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
RAOUMBE Alexandre Killian D	193	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
AYETEBO OLLOMO Gabrielle-Laurill	194	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
MIGHINDI IBINGA Fabrice Stéphane	195	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
MBAYE Thibaut	196	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
NZAME Ariane Lyvia	197	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
NGAMBA Mario	198	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
SANANA Marie Augucia	199	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie
COUAILLAC Pierre	200	Un Tee-Shirt + 1 casquette + 1 parapluie